

REPONSE DE JEAN ZUCCARELLI
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. ANTOINE ORSINI
AU NOM DU GROUPE «CORSE SOCIAL-DEMOCRATE»

OBJET : Prix des carburants en Corse

Monsieur le Président de la commission des Finances,

Comme vous l'avez rappelé la problématique du prix des carburants en Corse concerne les citoyens, les entreprises, les acteurs économiques et ainsi fait de cette question un point d'attention particulier de la part de notre Collectivité.

C'est dans ce cadre qu'à la demande de l'Assemblée de Corse, l'ADEC a piloté une étude sur ce thème qui a eu un mérite essentiel : celui de nous faire connaître avec précision la décomposition exacte du prix des carburants, permettant éventuellement d'identifier des leviers d'actions possibles.

Dans le cadre de ces travaux, il faut également rappeler que la flambée du prix des carburants en Corse, au mois de juillet 2012, m'avait aussitôt conduit, à solliciter l'Etat pour que nous soient apportés des éclaircissements relatifs aux pratiques de recouvrement de la fameuse TGAP à laquelle vous faites allusion, et, dans le même temps, que soient créés à l'initiative de notre collectivité, via l'Adec, des groupes de travail destinés à apporter des éclaircissements sur les différentes composantes du prix des carburants.

Parallèlement, j'avais demandé à ce que notre Observatoire Economique Régional réalise une veille relative au prix des carburants, pratiqués tant dans notre île que sur des points de référence continentaux, travail qui est ainsi accompli depuis et régulièrement publié sur le site du GIP Corse Compétences qui abrite cet Observatoire.

Les groupes de travail qui ont conduit ces travaux étaient systématiquement composés d'agents de l'Adec et d'agents des services de l'Etat, lesquels ont auditionné les représentants des professions concernées par les quatre grandes thématiques que vous avez rappelées à savoir :

- le transport primaire,
- le stockage,
- le transport secondaire
- et la distribution.

A l'issue de ces travaux, des propositions de piste de travail sont en mesure d'être formulées.

Ces pistes peuvent être cumulatives, dans le sens où il existe plusieurs leviers pouvant influencer sur le prix des carburants (la modification des conditions d'approvisionnement de notre île en carburants, la modification des taxes applicables, la promotion d'autres sources d'énergie et l'encadrement des prix).

Sans vouloir entrer dans le détail de chacune d'elles, et au vu de ce qui se pratique dans d'autres régions françaises notamment ultramarines, la dernière que je viens d'évoquer pourrait conduire à ce qu'en Corse, le prix des carburants soit véritablement "contenu".

D'ailleurs, le Gouvernement n'envisage-t-il pas d'étendre cet encadrement à d'autres régions ultramarines qui n'en bénéficiaient pas jusque là ?...

Cette nouvelle possibilité qui va ainsi être offerte aux Antilles à compter du début de l'année prochaine va sans doute mériter une attention particulière de notre part, ainsi que de celles des services de l'Etat concernés, au cours du premier trimestre 2014.

De plus, un élément nouveau est venu modifier quelque peu le contenu des travaux réalisés par les groupes de travail, à savoir l'abandon probable de la construction de cuves supplémentaires de 5.000m³ sur la commune de Lucciana du fait, pour EDF, de prévoir une alimentation de la future centrale au gaz et non plus au fioul.

Cet élément va donc conduire aux cours des prochains mois, à une possible redistribution de l'affectation des volumes disponibles en faveur des distributeurs de carburants.

Ces deux éléments sont, vous le comprenez, de nature à ce que les groupes de travail chargés de cette problématique soient réactivés, afin que les informations qui seront portées à votre connaissance intègrent les dernières avancées techniques, politiques ou réglementaires en la matière.

Mais sachez que d'ores et déjà je me tiendrai donc à votre disposition pour présenter le résultat de ces travaux aux membres de votre commission, dès que mes services et ceux de l'Etat auront finalisé l'examen de ces éléments nouveaux.